

SÉCURITÉ

Q *Plusieurs sites de mon groupe comportent des installations électriques sans traçabilité et maintenance et de contrôle. Quel est l'impact sur la sécurité de mes établissements ?*

R Les installations électriques constituent un risque potentiel pour la sécurité à deux niveaux: les personnes et les biens. Tout le monde pense, de prime abord, aux risques d'électrocution et d'électrisation. Si elles ne sont pas conçues et entretenues correctement, les installations électriques sont également susceptibles d'engendrer un départ de feu ou même une explosion. Le sinistre d'origine électrique est très fréquent. On comprend ainsi l'esprit de la réglementation qui impose une vérification périodique des installations par un organisme agréé. Cependant, aux

Votre expert
sécurité



Dominique Durand,
Partenaire Sécurité

"Le sinistre d'origine électrique est très fréquent"

obligations réglementaires s'ajoutent les exigences des assureurs visant à circonscrire ce risque. La sécurité électrique passe donc impérativement par la mise aux normes des installations par un professionnel présentant des gages de compétences et l'obtention d'un rapport de vérification sans observation.

Si l'ampleur de la tâche peut paraître titanesque, elle ne s'avère pourtant pas irréalisable, à condition de procéder de manière rationnelle dans le cadre d'une démarche d'harmonisation globale encadrée et dans une logique de maîtrise des coûts.